



GENÇAY

JOURNAL MUNICIPAL - JUILLET 2016

Infos utiles

Mairie
place du marché
86160 GENÇAY

Tél: 05 49 59 31 36
Fax: 05 49 59 65 10
Pas d'accueil téléphonique le lundi après midi

Mail:
mairie@gencay.fr

Site: www.gencay.fr

Urgences

Samu15

Pompiers18
ou 112

Pharmacie de garde
3237

Médecin de garde:
15

Gendarmerie:.....17



La Maison de Santé

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE A GENÇAY

MAITRISE D'OUVRAGE : MAIRIE DE GENÇAY
Place du marché - 86160 GENÇAY

MATRISE D'OUVRAGE		
ARCHITECTES	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
B.E.T. STRUCTURES	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
B.E.T. FONDÉS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
B.E.T. IVD	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
ECOSYSTEMES	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
B.E.T. ACQUÉTES	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
BUREAU DE CONTRÔLE	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
D.P.C.	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
COORDONNATEUR S.P.S.	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
ENTREPRISES		
LOT N° 01 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 02 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 03 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 04 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 05 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 06 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 07 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 08 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 09 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 10 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 11 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 12 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 13 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 14 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 15 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 16 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 17 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 18 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 19 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 20 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 21 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 22 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 23 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 24 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 25 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 26 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 27 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 28 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 29 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 30 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 31 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 32 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 33 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 34 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 35 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 36 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 37 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 38 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 39 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 40 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 41 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 42 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 43 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 44 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 45 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 46 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 47 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 48 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 49 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 50 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 51 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 52 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 53 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 54 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 55 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 56 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 57 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 58 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 59 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 60 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 61 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 62 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 63 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 64 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 65 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 66 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 67 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 68 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 69 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 70 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 71 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 72 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 73 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 74 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 75 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 76 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 77 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 78 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 79 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 80 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 81 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 82 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 83 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 84 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 85 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 86 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 87 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 88 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 89 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 90 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 91 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 92 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 93 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 94 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 95 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 96 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 97 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 98 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 99 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY
LOT N° 100 - VMS	08/09/16	MAIRIE DE GENÇAY

Avec la participation financière de:

SOMMAIRE

Page 2 :	Mot du Maire	Page : 14	Déplacement du pigeonnier
Page 3 :	Maison de Santé Pluridisciplinaire	Page : 15	Informations pratiques et piscine
Page 4 :	Retour sur le 1er semestre	Page : 16	Champ de foire et divers
Page 5 :	Le prix de l'eau	Page : 17	Notre cinéma
Pages 6 et 7 :	Infos Gendarmerie	Page : 18	Budget de fonctionnement
Page : 8 :	Infos diverses	Page : 19	Budget d'investissement
Page : 9 :	Circuit historique	Page : 20	Achat tondeuse Ferrari
Page : 10 :	Infos diverses	Page : 21	Le cimetière et divers
Page : 11 :	Marché des producteurs et école maternelle	Page : 22	Le don de M. et Mme HIRSCH
Page : 12 :	SOLIHA	Page : 23	Le robot Automower Husqvarna
Page : 13 :	Comité de jumelage	Page : 24	Notre patrimoine

Le mot du Maire

Chers habitants de Gençay,

Tout change autour de nous ; nouveaux cantons en 2015, nouvelle région en 2016, nouvelles communautés de communes en 2017, dissolution d'autorité de notre syndicat STVM Gençay-Saint Maurice, fusion des syndicats de rivière...

Beaucoup de compétences sont redistribuées.

Nous allons passer plusieurs années à régler des problèmes qui n'existaient pas il y a encore deux ans. Cependant, nous devons garder l'espérance que ces réformes permettront, à la fin, une meilleure administration de la France. La population n'est malheureusement pas impliquée dans ces processus de changement. Elle n'est ni informée, ni consultée. C'est un recul de la démocratie. De plus, en raison du calendrier extrêmement rapide de mise en œuvre de ces réformes, nous nous retrouvons face à une impréparation de nombreuses collectivités et administrations, qui n'est pas pour nous rassurer.

A Gençay aussi, il y a du changement, mais un changement pour le bien des habitants. Vous avez pu constater depuis quelques semaines que ; Les travaux de la maison de santé ont débuté, ils doivent se poursuivre jusqu'au printemps 2017.

Le champ de foire est fermé aux automobilistes, pour être rendu aux habitants de Gençay. Il va redevenir (comme à l'origine) à la fois un espace pour accueillir les foires deux matinées par mois et le reste du temps, un lieu de promenades, de repos, de rencontres et d'activités sportives en plein cœur de Gençay.

L'herbe et la nature recolonisent nos trottoirs. Les engagements de la commune de ne plus utiliser de désherbants issus de l'industrie chimique donnent un surcroît de travail à nos agents communaux qui travaillent aux espaces verts. Mais la santé des habitants et la lutte contre l'une des causes du cancer est à ce prix.

Beaucoup de changement partout, mais pour l'été 2016, la commune de Gençay continue ses actions et soutient les associations qui œuvrent pour créer et maintenir le lien entre les habitants; « Sport pour tous », piscine chauffée, festival du Centre Culturel et festival de l'accordéon, soirée festive la veille du 14 juillet, et de nouvelles animations sur le champ de foire...

La raison d'être de notre commune, c'est le service à ses habitants, nous nous y employons.

Bon été à Gençay !

François Bock

Etat d'avancement des travaux de la Maison de Santé



Raccordements aux réseaux par l'entreprise Arlot



Les réseaux arrivés au bord du chantier près de la salle des fêtes



Approvisionnement du chantier par l'entreprise Breuil



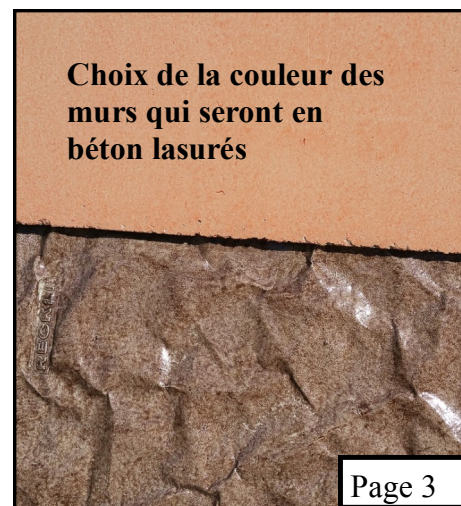
Montage de la grue à près de 30 m de hauteur



Signature du prêt de 800 k € au Crédit Agricole de Gençay



Le chantier vu de l'intérieur



Choix de la couleur des murs qui seront en béton lasurés

RETOUR SUR LE PREMIER SEMESTRE 2016



Nouveau garage à vélos devant la Mairie



Réfection du mur au lavoir du Père Aucher réalisée par nos agents



**Le nouveau pas de tir à l'arc réalisé par l'association
La butte de terre et les panneaux réalisés par nos agents**



**Nos agents en formation PSC 1
(Premier Secours Civique)**



**Nos agents en formation
« utilisation des extincteurs »**



**La porte réalisée dans le mur du château
de la Roche pour aller nettoyer nos
saletés qui envahissent le parc lors de
fortes pluies**



**Les 5 places de stationnement camping car réalisées
par le SIVM Gençay/Saint Maurice au plan d'eau**

Pourquoi payer l'eau du robinet ?

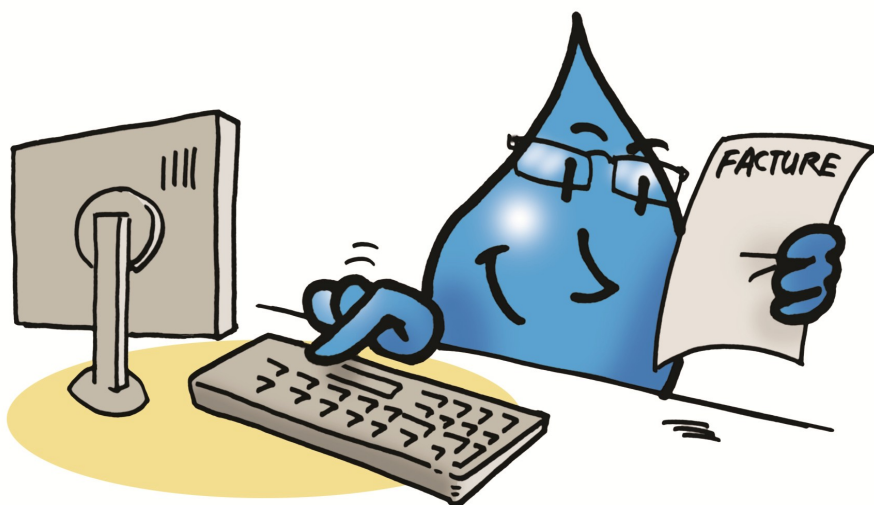
Les Gencéens reçoivent des factures séparées pour l'eau potable et l'assainissement. Le prix de l'eau recouvre l'ensemble des dépenses liées à la production, au traitement, au transport, au stockage et à la distribution de l'eau potable. Le prix de l'assainissement recouvre, quant à lui, toutes les dépenses liées à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées.

Bon à savoir : L'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille. C'est, de plus, le produit alimentaire le plus contrôlé ; elle est naturellement équilibrée en minéraux et en oligo-éléments.

Décoder sa facture

Les factures d'eau et d'assainissement indiquent :

- Les coordonnées du centre d'exploitation auquel vous êtes rattaché et les moyens pour le joindre,
- Votre numéro de référence abonné, à communiquer lors de vos appels à Eaux de Vienne,
- Le volume d'eau consommé ou estimé entre deux relevés,
- Le montant de l'abonnement ou part fixe, sur la période considérée et le montant de la part variable, liée aux m³ d'eau consommés,



- Des taxes prélevées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour financer la protection des ressources en eau et contribuer aux investissements destinés à améliorer la qualité des eaux et à moderniser les réseaux de collecte des eaux usées.
- Les moyens de paiement disponibles pour régler votre facture,
- Les coordonnées de votre trésorerie de rattachement,
- Un numéro téléphonique pour les urgences 24h/24 : 05 49 61 16 90.

Nouveau : Consultez vos dernières factures d'eau et d'assainissement sur internet, depuis votre espace personnel sécurisé. Pour y accéder, allez sur <http://www.eauxdevienne.fr> et cliquez sur le lien « Je me connecte à mon espace abonné ».

Vers un prix unique de l'eau potable en 2018

A ce jour, le prix de l'eau et de l'assainissement est variable d'une commune à l'autre de la Vienne, en raison principalement des investissements à réaliser pour entretenir les réseaux et concevoir des stations d'épuration ou usines de traitement.

Eaux de Vienne a pour projet de mettre en place un tarif unique de vente d'eau sur l'ensemble de son périmètre d'intervention. Cela permettrait d'assurer une égalité dans l'accès à l'eau potable pour les abonnés du syndicat et d'améliorer la capacité d'investissement du syndicat, en tout point du territoire.

Le prix moyen s'élèverait alors, à l'horizon 2018, à 1,85€HT/m³, sur la base d'une consommation de 120 m³ (abonnement annuel inclus). Le prix de l'assainissement, sera, quant à lui, encore défini localement.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

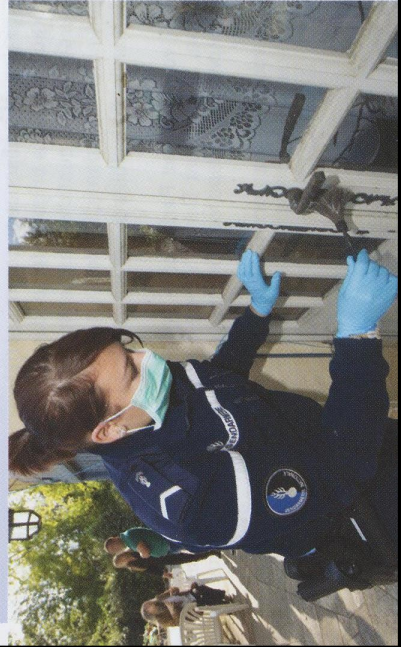
- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOPAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

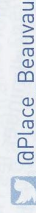
SFR : 10 23

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**

Gençay ou La Villedieu

Tél : 05 49 59 31 16

www.interieur.gouv.fr



@Place_Beauvau



www.facebook.com/ministere.interieur



**Contre les cambriolages,
les bons réflexes !**



AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agrégés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne**. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**



Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.



Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr > Rubrique Vous aider
- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques

INFORMATIONS DIVERSES

MAISON DEPARTEMENTALE DE LA SOLIDARITE

Cantons de Civray, Availles-Limouzine, Charroux Couhé et Gencay

11 rue Salvador ALLENDE 86400 CIVRAY

Tél : 05 49 87 01 35 Fax : 05 49 87 81 07

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SOLIDARITES

Responsable : Dominique RAFFIN
 Responsable adjointe : Fabienne FLEURY
 Accueil : Dominique BROUSSE,
 Amélie NONY
 Claudine POUIT
 Conseillère en économie sociale et familiale :
 Bernadette ROQUAIS-BAILLEAU
 Vienne emploi insertion : Janine COLIN

Ouverture : +
 le lundi de 8h30 à 12h30
 du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
 le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

SERVICE SOCIAL sur rendez-vous

Maison de services public à Gencay
 Céline MORANTIN le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
 Séverine ROQUES le mercredi de 9h à 12h

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Médecin : Nathalie RIBAGNAC
 2ème et 4ème jeudi après midi Maison de la solidarité Civray
 1er et 3ème jeudi après midi Maison petite enfance Gencay
 Gynécologue : Agnès CHAUVET-BARON
 Le mardi Maison de la solidarité Civray
 Sage-femme : Pascale FRITEL
 Visites à domicile
 Psychologue : Flore NELIN
 Puéricultrices : Frédérique JACQUARD
 Catherine PAILLER
 1er jeudi après midi Maison petite enfance Gencay
 1 mercredi matin par mois Maison petite enfance Gencay
 Educatrice de jeunes enfants : Elisabeth LARTIGUE

AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

François TOUSSAINT : Educateur spécialisé
 Béatrice PALAU : Educatrice spécialisée
 Alexandra AUGER : Educatrice spécialisée
 Flora ROGEON : Psychologue spécialisée

Forte d'une expérience de 15 ans dans la sanitation et 3 ans avec le Conseil Départemental de la Charente dans le dispositif frelons asiatiques, la société Place Net 79 intervient rapidement et garantie de résultat toutes ses prestations.



Tarifs 2016 de nos prestations

	Prix HT	Prix TTC**	Prix TTC***
Intervention de destruction d'un nid d'hyménoptères* de 0 à 30 mètres	105.00 €	115.50 €	126.00 €
Intervention à partir de 2 destructions sur la même commune de 0 à 30 mètres	95.00 €	104.50 €	114.00 €



Intervention à la canne jusqu'à 30 mètres :

- Intervention moins chère
- Intervention plus rapide



GARANTIE DE RESULTAT

Coordonnées :
 Tél : 05.49.29.04.82
 Portable : 06.84.60.20.70
 Mail : placenet79@placenet79.com

Un RDV rapide avec un technicien

* Les Hyménoptères sont les frelons asiatiques, frelons européens, bourdons et guêpes
 ** Prix TTC pour une intervention sur une maison d'habitation de plus de 2 ans
 *** Prix TTC pour une intervention autre qu'une maison d'habitation



Notre sirène reprend du service.

Depuis toujours la sirène sonnait le dimanche à midi afin de vérifier son bon fonctionnement.

Les autres jours, lorsqu'elle sonnait nos pompiers si c'était la nuit « sautaient » dans leur pantalon, si c'était le jour, abandonnaient leurs activités et couraient vers la caserne afin d'intervenir dans les plus brefs délais.

Technologie oblige, il y a beaucoup mieux maintenant, les bips ont remplacé la sirène depuis plusieurs années.

Cet outil que l'on avait oublié (mais pas démonté) pourrait reprendre du service en cas d'alerte grave, c'est pourquoi il faut la tester, vous l'entendrez donc sonner **tous les premiers mercredis du mois à midi.**

CIRCUIT HISTORIQUE DE GENÇAY

Laissez-vous séduire !



Petite ville du Poitou Charentes, Gençay compte près de 1600 habitants.

Les habitations et les lieux d'activités ont pris naissance auprès des deux rivières, La Belle, et la Clouère, sur les bords des vallées.

En descendant vers les rues étroites du quartier médiéval, vous découvrirez un site accueillant.

Au départ de l'hôtel de ville, laissez-vous guider au fil de ces chemins matérialisés par un fléchage :

Le circuit bleu, accessible en grande partie aux personnes à mobilité réduite, empreinte les vieilles rues moyenâgeuses.

Le circuit vert mène au lavoir de l'Agrément.

Le circuit rouge vous conduit vers l'église de Saint Maurice La Clouère.

Ces trois circuits d'une durée variable de 20 minutes à 2 heures, vous permettront de découvrir notre ville, son histoire, son patrimoine et vous inciteront à la flânerie.

Des panneaux d'informations sur les façades des habitations jalonnent ces trois circuits.



Les arpenteurs à la fête médiévale

LES AUTRES CIRCUITS DU PAYS CIVRAISIEN COUHE



Tél : 05 49 59 26 71



CIVRAY CHARROUX



Tél : 05 49 87 47 73



Tél : 05 49 87 60 12



LES CIRCUITS HISTORIQUES DU PAYS CIVRAISIEN

GENÇAY



Office de Tourisme de Gençay
et son canton
Place du Marché
86160 GENÇAY
Tél/Fax : 05 49 59 47 37
Mail : gençay@wanadoo.fr
Site : <http://www.ot-gençay.fr>

Pays Civraisien

Plaquette originale disponible à l'Office du Tourisme de Gençay et son canton



INFORMATIONS DIVERSES

Présentation du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud

Suite au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), les structures à compétence rivière dans le département de la Vienne et notamment sur le bassin versant du Clain ont dû appliquer des changements au 1^{er} janvier 2016.

Le nouveau **Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud** reprend la compétence milieux aquatiques sur les rivières : la Clouère, le Clain amont (jusqu'à la limite nord à Iteuil), la Vonne et les affluents le Palais et la Rhune. Il est présidé par **Mr BELLIN Philippe**, aidé par trois vice-présidents **Mr BIBAUD André** (Clouère), **Mr PIN Olivier** (Clain amont jusqu'à Voulon) et **Mr POIRIER Frédy** (la Vonne, le Palais et Clain de Vivonne à Iteuil).

Le nouveau territoire comprend 38 communes et représente 420 km de cours d'eau principaux. Le syndicat est soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental, et a voté un budget d'environ 450 000 € pour l'année 2016.

Deux techniciens et six agents d'entretien interviennent sur les différents cours d'eau : entretien de la végétation, travaux de restauration, études, piégeage, sensibilisation,...

Syndicat mixte des Vallées du Clain Sud 24 avenue de Paris 86700 COUHE 05 49 37 81 34

Secteur Clouère, Clain de Vivonne à Iteuil, Palais/Rhune : BRANGEON Anne 06 80 98 12 41

Secteur Clain jusqu'à Voulon, Bouleure, Vonne : MIRLYAZ Manuel 06 81 59 74 25

Du lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour les aider à bien vivre chez eux, sortez de chez vous !

Devenez bénévole

Rejoindre les équipes de bénévoles de l'ADMR, c'est :

- Être utile à ceux qui nous entourent,
- Agir pour le développement local,
- Vivre une expérience humaine enrichissante,
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.



CONTACTEZ-NOUS !

Maison des Services ADMR
1 Cité de la Roche
86160 GENÇAY
05 49 53 48 28
Site internet : www.admr.org
mail : info.assogency.fede86@admr.org
Horaires :
De 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi



Découvrez les services de l'ADMR

« La liberté de rester chez soi »

La gamme **AUTONOMIE**

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap, ou au retour d'une hospitalisation : ménage, entretien du linge, courses, aide et accompagnement...



« Libérez-vous des tâches ménagères ! »

La gamme **DOMICILE**

Avec nos services de ménage et de repassage



« Comme si c'était vous ! »

La gamme **FAMILLE**

Des soutiens de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF).



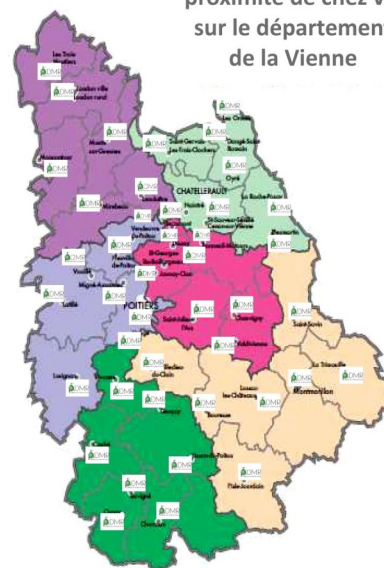
La gamme **SANTÉ**

Soins d'hygiène et soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap et soins infirmiers pour tous.



Acteur de l'économie sociale solidaire et environnementale

47 Maisons des services à proximité de chez vous sur le département de la Vienne



Acteur de l'emploi local : des professionnels qualifiés et engagés au service de tous.

Métiers d'intervention : Auxiliaire de Vie Sociale, Aide Médico Psychologique, Employée à domicile, Agent à domicile, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Aide-Soignant.

Métiers administratifs : accompagnants de proximité, employé administratif, conseillers techniques, aides comptables, **Métiers d'encadrement :** responsable de service, infirmier coordinateur

INFORMATIONS DIVERSES

MARCHE DE PRODUCTEURS ET D'ARTISANS



Tous les 1er et 3ème mardis de chaque mois, de 15h30 à 19h, organisé par la FAE (Fédération des Acteurs Economique) de Gençay.

Ce marché est soumis à un règlement afin d'assurer un marché de qualité.

Il s'agit d'un marché de produits agricoles de production local exclusivement, ou pour les produits transformés, issus majoritairement des circuits courts et locaux.

Vous y trouverez, légumes, miel, pains,

bières, conserves de porc et chevreau, pesto, falafel, viandes, certains producteurs sont présents uniquement à certaines saisons tels les plants de légumes et fleurs, pommes, fromage de brebis....



Ecole Maternelle de Gençay



Inscriptions pour la rentrée 2016

Afin de permettre une meilleure gestion des effectifs,
les parents qui envisagent d'inscrire
pour **septembre 2016**
leurs enfants nés en **2013 ou 2014** (sous réserve de l'effectif des
enfants nés en 2013)
sont invités à téléphoner dès maintenant à l'école :
05-49-53-37-16

ATTENTION

Une pré-inscription en mairie est obligatoire

(Les enfants déjà scolarisés à Gençay cette année ne sont pas concernés.)

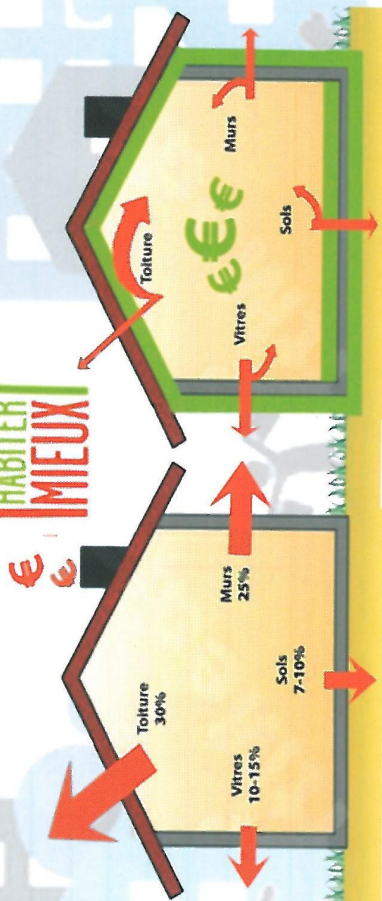


Des travaux sont nécessaires pour :

rendre votre logement économe et sain, et confortable, qu'il s'agisse de travaux d'amélioration de la performance énergétique, ou d'accessibilité,

Réhabilitez votre logement Avec

HABITER-MIEUX



Déperditions avant travaux



Isolation et chauffage performants

Faites vous accompagner par **SOLHA VIENNE** pour réhabiliter votre logement en mobilisant les aides de **l'Agence nationale de l'habitat, Conseil Départemental, Caisses de retraite...**

Pour un projet de 10000 € HT

- 5000 € Anah
- 1000€ FART
- 200€ Département
- Au minimum 6200 € d'aides à déduire + Caisses de retraite + Crédit d'impôts



Des possibilités existent pour financer le reste à charge



Les conditions principales à remplir :

Vous habitez dans le logement dont vous êtes propriétaire et :

- vous ne dépassez pas les plafonds de ressources en vigueur
- votre logement a plus de 15 ans à la date où est acceptée votre demande d'aide
- vous n'avez pas bénéficié d'un PTZ (Prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété) depuis 5 ans.

Nombre de personnes du ménage	Aide à 50% du coût HT des travaux plafonné à 20000 €	Aide à 35% du coût HT des travaux plafonné à 20000 €
1	14 308	18 342
2	20 925	26 826
3	25 166	32 260
4	29 400	37 690
5	33 652	43 141
Par personne supplémentaire	4 241	5 434

Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur votre feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2016, il faut prendre en compte le revenu fiscal de l'année 2014 (voir l'avis d'impôt adressé en 2015).

Votre demande d'aide en étapes

- 1
- 2
- 3
- 4

Pour être accompagné dans votre projet et estimer les aides financières, contactez **SOLHA VIENNE au 05-49-61-61-86**

Accompagnement financé par le Conseil Départemental

Après cette première étape, un spécialiste de l'habitat se rend à votre domicile pour finaliser votre programme de travaux

Nous vous aidons à constituer les dossiers de subventions auprès des financeurs, Anah, Conseil Départemental, Caisses de retraite...

Après accords, vous réalisez vos travaux et percevez les aides avec les factures.

Contact : 05-49-61-61-86
17 rue Carnot 86000 Poitiers
contact.vienne@solha.fr



COMITÉ de JUMELAGE de Gençay et sa région

Nos échanges de l'Ascension

Ces échanges, nous l'avons encore constaté, récemment à Breckerfeld sont plus qu'une « machine administrative ». Pour certains membres, c'est une véritable amitié qui s'est nouée, de 20, 30, voire 35 années pour les plus anciens. D'ailleurs, la seule et unique difficulté rencontrée, tant pour ces membres que pour l'association, c'est : quel cadeau nouveau, original, offrir à son hôte ?



Sinon, ce n'est que du bonheur... L'accueil en famille, toujours chaleureux et convivial, la bonne ambiance permanente, la cohabitation facile entre jeunes, moins jeunes et vieux, et qui permet d'oublier vite un voyage, il est vrai, un peu long et fatigant, pour un séjour toujours trop court. Nous avons fait découvrir Breckerfeld : ville, coutumes, etc à 9 nouveaux membres cette année qui sont prêts à repartir dans 2 ans et pour certains, impatientes d'accueillir « leur famille » en mai 2017. Bilan on ne peut plus positif. Il est vrai que, pour un début mai, on a bénéficié d'un temps estival.

Au programme du vendredi : visites et soirée festive.

Discours et traductions... toujours un peu trop longs, mais dans la bonne humeur.



Après les discours et le traditionnel cadeau, la soirée fut animée par le bien connu Pausauenchor, mais aussi par une formation inédite de 3 « musiciens gencéens » réunis par des morceaux de musique traditionnelle, répétés pour cette occasion. La nouveauté fut cette année la présentation en diapos du travail réalisé par Florence Baillot et Hervé Paradot avec leurs jeunes élèves de l'école primaire de Gençay. Travail qu'ils qualifient de « sans prétention » mais qui est une ouverture sur la langue et la culture germanique. Cette sensibilisation des enfants, et de leurs parents, va se poursuivre, contact ayant été pris avec une collègue de Breckerfeld.

Peut-être un moyen pour relancer les échanges de jeunes ?

Dominique Neveux

Petit historique de l'association

Le jumelage entre nos deux villes a été officialisé le 22 juin 1672. On pourrait penser que le but des Amitiés franco-allemandes était désormais dépassé : c'est faux. Dans le contexte actuel d'une Europe qui ne sait plus faire face aux dérapages de la Finance et des intégrismes, nos amitiés personnelles qui se renforcent chaque année forment un rempart difficile à anéantir.

Les échanges scolaires

Les échanges entre le collège Jean Jaurès et la Realschule St Jacobus ont pris naissance avec le courrier de Mme Erika Recker, adressée à M. Jean Michel Allain, principal du collège, en date du 20 septembre 1971. Elle y exprimait son désir de venir à Gençay, avec un groupe d'élèves, l'année suivante. Le premier échange eut lieu en 1972-73, (photo ci-dessous), avant même l'homologation officielle du 20 septembre 1973, et ils se sont poursuivis au rythme de l'accueil



des élèves de Breckerfeld en septembre et du séjour de nos collégiens en mai de l'année suivante. Ils ont pris fin définitivement sous cette

forme quand le professeur titulaire du poste d'allemand a pris sa retraite. Les comités de jumelage souhaitent ardemment la reprise de ces échanges... Difficile de faire comprendre qu'il faut pour cela plusieurs conditions difficiles à mettre en œuvre : un professeur d'allemand titulaire (ce n'est pas une priorité de l'Education nationale aujourd'hui), deux enseignants disposés à prendre en responsabilité une vingtaine d'adolescents pendant une douzaine de jours, loin de leur propre famille, l'administration établissant des normes de plus en plus rigoureuses et contraignantes, sans compter le travail de préparation, de restitution, tout ça - bénévolement - s'entend...

À la découverte de produits locaux

Ca fait déjà très longtemps que Denise et Pierre Bénéteau ont eu l'idée d'emmener à Breckerfeld un panel de nos produits locaux : melon, pineau, vin... pour les faire découvrir à nos partenaires. Impossible d'oublier l'odeur des fromages de chèvre qui a embaumé ma « 404 Pigeau » pendant longtemps ! Au fur et à mesure, la pratique s'est affinée et tous les ans, une équipe motivée part fin septembre pour le marché des Chasseurs. Les fans, convaincus de la qualité de nos produits font la queue avant même l'ouverture officielle du marché !

Depuis 4 ans, une équipe de Breckerfeld, vient à son tour en octobre, avec ses spécialités... dont sa bière.

Venez découvrir produits et ambiance le 8 octobre prochain à Gençay sous les halles et le lendemain à Marnay.

RETOUR SUR LE PREMIER SEMESTRE 2016



Pour construire la maison de santé, il a fallu enlever le Skate-Park, mais aussi :
LE PIGEONNIER.

Départ de la salle des fêtes

On monte la rue de la Sallée



On est un peu coincé dans la Sallée



On ne peut pas passer entre l'école et la maison de Robert alors on passe au dessus du mur.

Ci-dessous,
MISSION ACCOMPLIE,
le pigeonier est prêt à être scellé.



Pas simple de le descendre et de l'orienter dans le jardin acquis auprès d'une famille Gencéenne



Merci Michel pour ton calme et ton adresse, merci aussi pour cette jolie toiture, mais aussi merci à tous nos agents qui se sont bien investis tant dans ce déplacement que dans la réfection du petit jardin qui accueille le pigeonier. Il est finalement arrivé près du château comme c'était le cas dans les temps anciens.



SECRETARIAT DE MAIRIE:

Il est ouvert au public
Du lundi au vendredi
De 8 heures à 12 heures,
Et de 13 heures à 17 heures
**Pas d'accueil téléphonique
le lundi après midi**

M. le Maire reçoit les jours ouvrables sur rendez vous.
Prendre rendez vous auprès du secrétariat.

M. et Mmes les adjoints reçoivent sur rendez vous
pris auprès des personnes concernées.

PERMANENCES :

M. Jean Michel CLEMENT, député reçoit à sa permanence place du champ de foire
Tél: 05 49 03 16 38 ou jmclement@assemblee-nationale.fr

Assistante sociale: Maison de services publics 05 49 87 01 35

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

16 route de Civray Tél: 05 49 59 93 45
Ouverture Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h
Vendredi 15h à 18h
Samedi 10h à 12h
Adhésion familiale annuelle: 5 €
Prêt 4 livres, 4 revues et 4 CD pour 4 semaines
Mail: bibliothequesivm@gmail.com
Site : <http://www.cabri.cg86.fr/gençay>

**JOURNAUX LOCAUX:
VOS CORRESPONDANTS**

Jackie LIEGE: 05 49 59 35 25
Mail: jackie.liege@wanadoo.fr

Bernard GUYOT: 06 83 49 23 00
Mail: bernard.guyot54@orange.fr

DECHETTERIE : lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 13h30 à 17h30



**PISCINE CHAUFFEE
GENÇAY-ST MAURICE LA CLOUERE**

Ouverture tous les jours à partir Du Samedi 02 juillet 2016



*Nouveau
aire de jeux
aquatiques
pour les petits
et les moins
petits*

**Ouverte le lundi
mardi mercredi
vendredi et samedi
De 13 heures à 19 heures 15
Fermeture hebdomadaire le
jeudi**

Rappel :

La propreté de Gençay est de la responsabilité de tous.

Des sacs poubelle sortis trop tôt, hors conteneurs à déchets ou poubelle de rue, font la joie des animaux errants à la recherche de nourriture qui, en explorant le contenu des poubelles éparpillent les déchets sur l'espace public : trottoir, route, parking, abords de l'école.

Le service de collecte des ordures n'est pas chargé du nettoyage des ordures sorties de sacs éventrés.

Pour le respect et le bien-être de tous il est demandé à chacun d'ôter les débris qui pourraient encore joncher le sol après le passage des camions-poubelle.

Mais aussi :

Des véhicules gênants empêchent le camion poubelles de passer, **sans camion pas de ramassage.**

Toute gêne entraîne une contravention.

RETOUR SUR LE PREMIER SEMESTRE 2016



La borne camping car devenue gratuite, les recettes annuelles étaient de l'ordre de 150 € et le contrat d'entretien que nous devons prendre était proche des 500 €. Le panneau « P » indique le parking du plan d'eau

Travaux champ de foire et de la piscine du SIVM



L'emplacement du Skate-Park et du City-Stade en lieu et place de l'autoroute



Le traçage des places de parking dans l'allée ouverte à **LA CIRCULATION DOUCE**



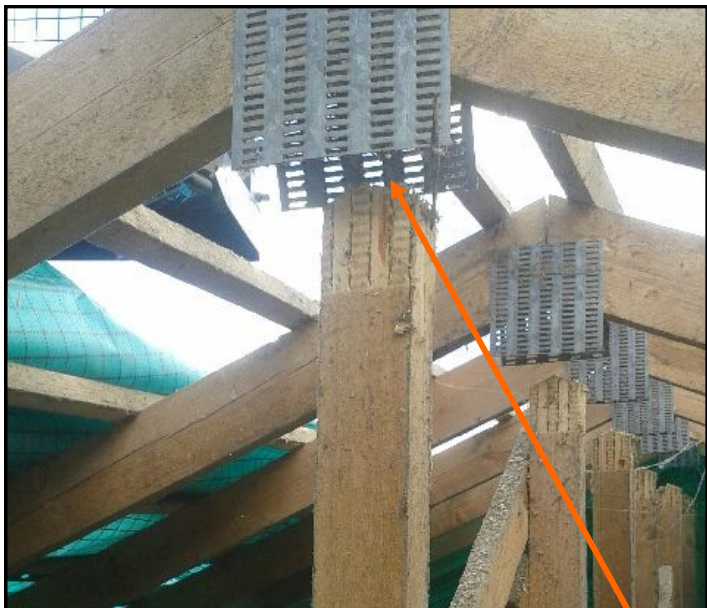
Le traçage est effectué et il y a 4 places handicapés. Attention il faudra les respecter !

L'aire de jeux aquatiques en attente de l'eau et surtout des jeux qui n'étaient pas arrivés à cet instant là. N'est ce pas un bel ensemble, gageons que nos petits vont s'amuser comme jamais. En fond, la plage pour les mamans.



RETOUR SUR LE PREMIER SEMESTRE 2016

Notre cinéma obligé de fermer pour cause réelle de risque d'effondrement.



Les collecteurs des fermettes ont lâché pour cause de surcharge au niveau du plafond et des tuiles.

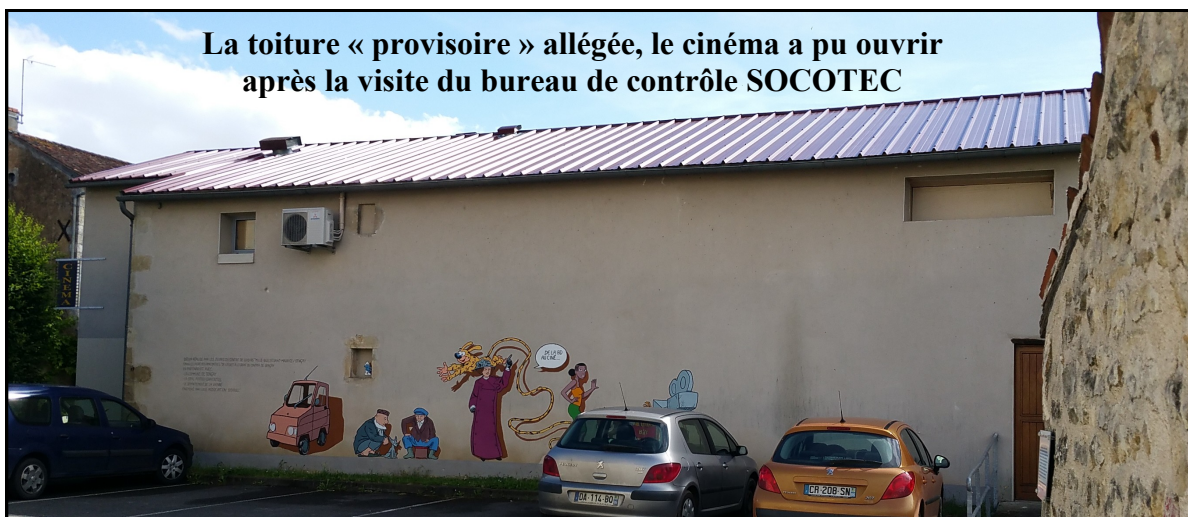


Les fermettes « moisées » afin de les renforcer.

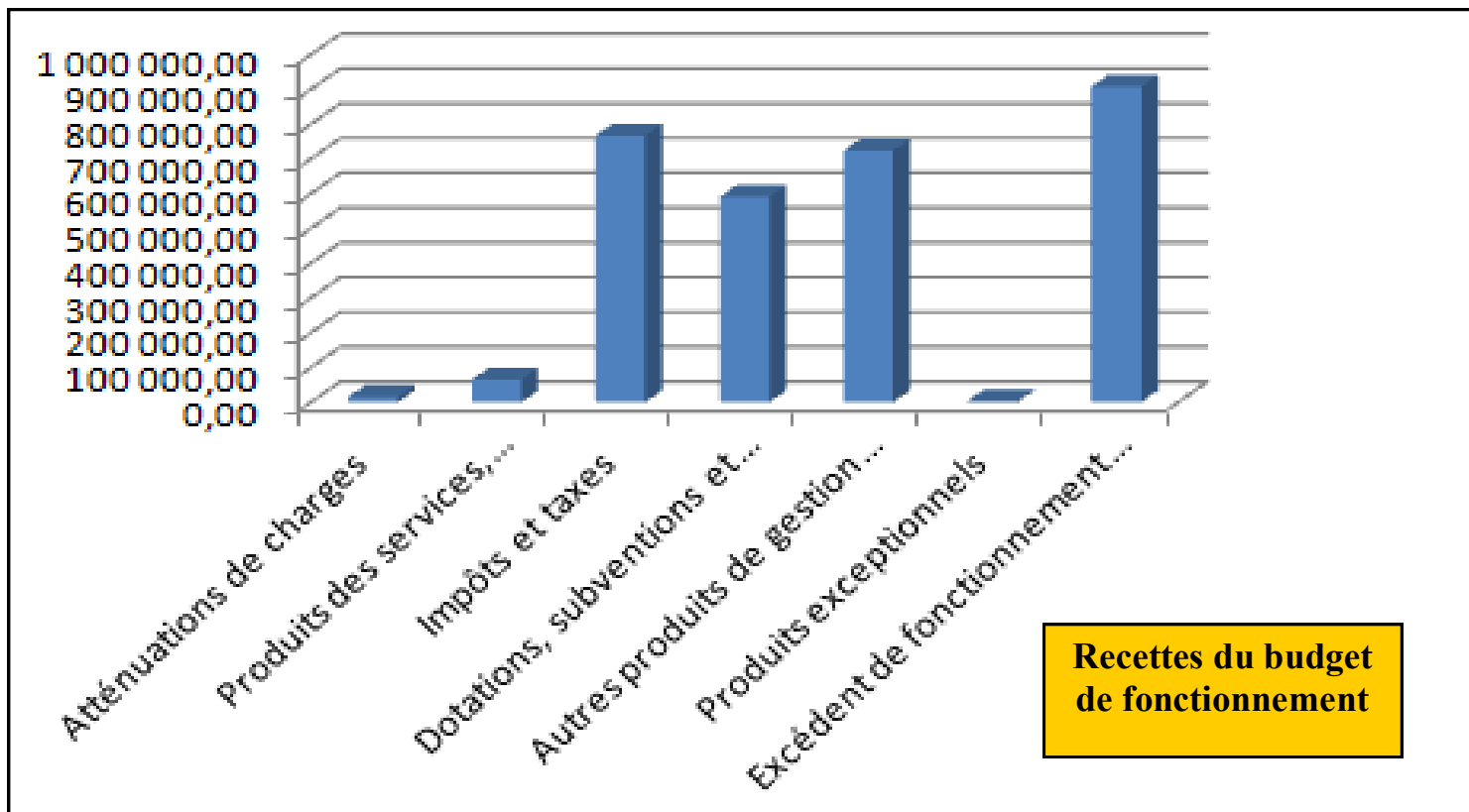
Les travaux réalisés par l'entreprise Michel BOUTIN



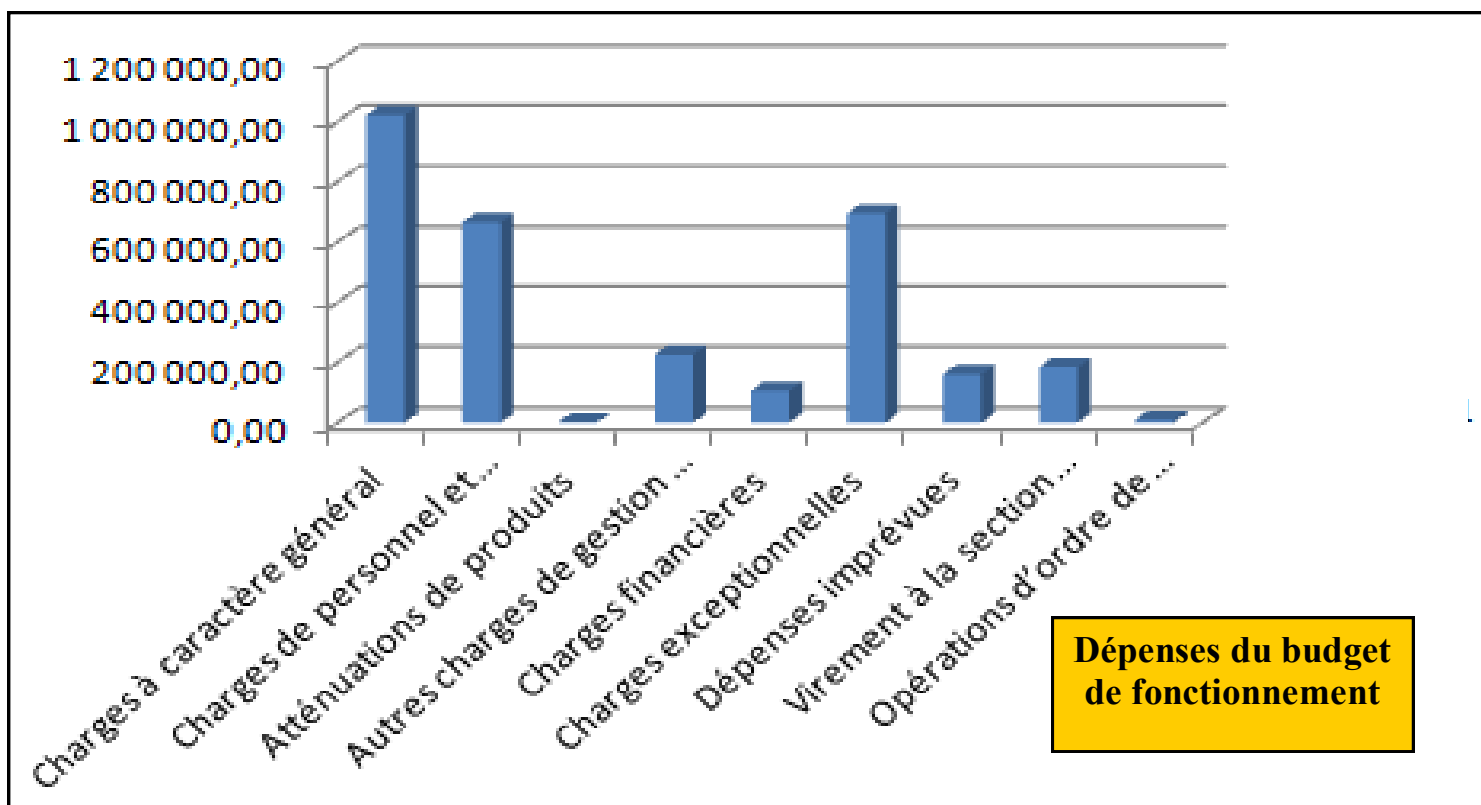
La toiture « provisoire » allégée, le cinéma a pu ouvrir après la visite du bureau de contrôle SOCOTEC



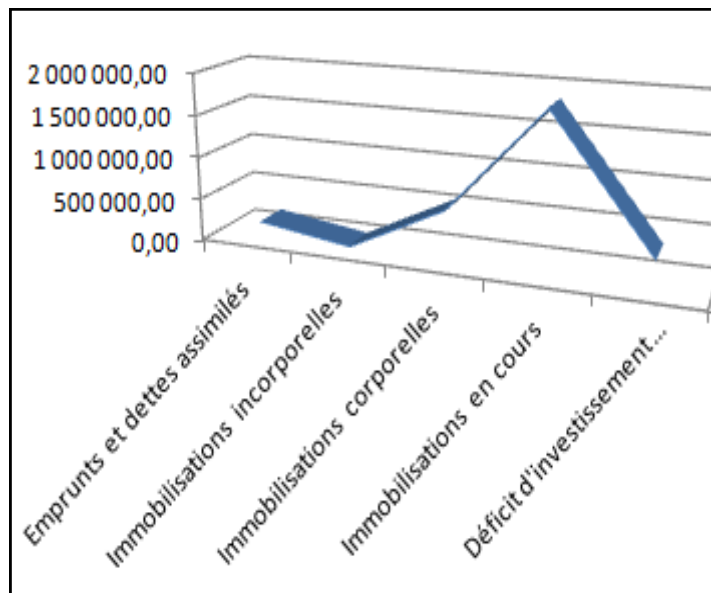
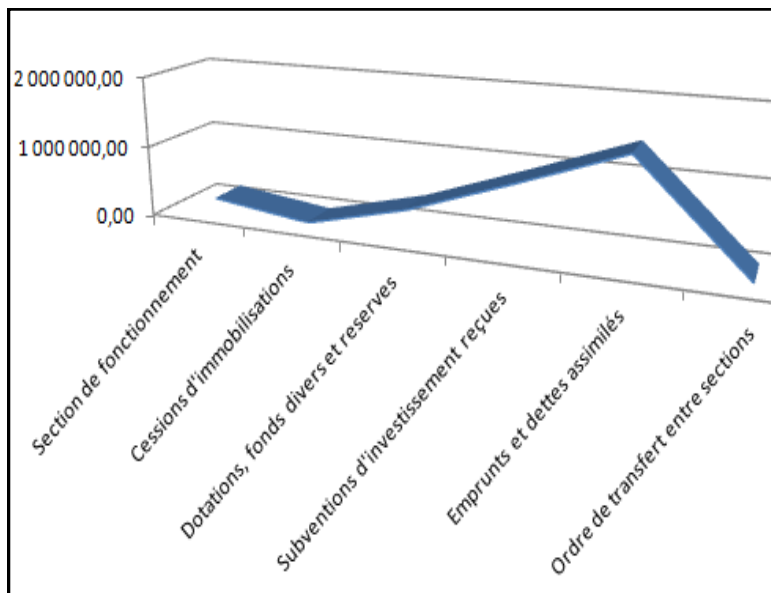
BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Le budget de fonctionnement de la commune de Gençay (3 072 652 €), c'est ce qui permet de payer toutes les dépenses obligatoires ex : maintenance des bâtiments, salaires, chauffage, assurances , remboursement de prêt, dotation aux amortissements etc. (hors investissement).
 Les recettes sont surtout dues aux 4 grands impôts directs, à la dotation globale de fonctionnement et à la dotation globale de décentralisation.



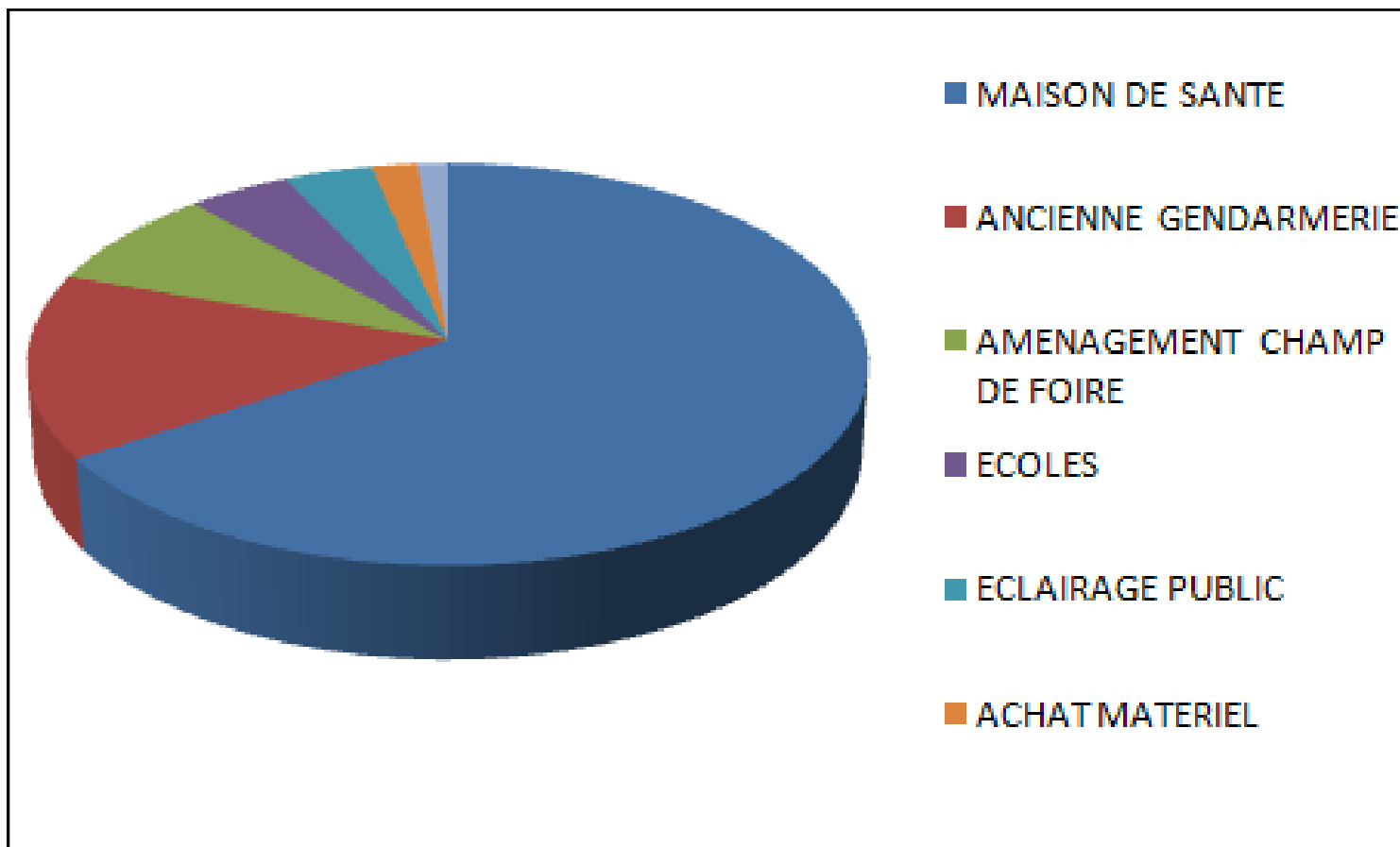
BUDGET D'INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement

Dépenses d'investissement

Le budget de fonctionnement de la commune de Gençay 2 939 409 €, c'est ce qui permet de construire par exemple la maison de santé, de rénover l'éclairage public, d'acheter du matériel pour tondre le gazon, de rénover l'ancienne gendarmerie, d'aménager le champ de foire etc.



Détail des opérations d'investissement

Nouvelle tondeuse ramasseuse.

Vous la connaissiez, vous l'avez peut être rencontrée sur la route ou vu sur le stade, nous avions une tondeuse Yanmar qui commençait à avoir de l'usure généralisée.

Cette tondeuse avait une dizaine d'année et avait été achetée chez Berty Guichard qui nous l'entretenait le mieux possible ce qui nous a permis de la faire durer aussi longtemps.



Depuis quelques années, la commune a commencé de renouveler le matériel qui était vétuste, ce fut le cas pour :

- La 504 remplacée par le camion Mercedes acheté à Poitiers.
- La tondeuse Toro remplacée par la tondeuse Grasshopper achetée chez Berty.
- Le Trafic remplacé par le Boxer acheté à Lusignan
- Le véhicule électrique HS remplacé par le Kangoo acheté au garage Auto Matic.
- Le camion Benne Unic remplacé par le camion Iveco acheté à Poitiers et carrossé à Vouillé.
- La broyeuse de haie remplacée par une neuve achetée à Niort.

Tous ces matériels ont été achetés après une consultation locale étendue aux fournisseurs les plus aptes à nous les fournir.

Cette année, nous avons décidé de changer le vieux Boxer qui a beaucoup d'usure, mais qui est toujours entretenu pour être conforme à la réglementation.

Après discussion avec nos agents, ils nous ont alerté sur l'état d'usure de la tondeuse Yanmar.

Nous avons donc décidé de consulter Berty pour savoir combien coûtait une nouvelle tondeuse et nous avons mis au budget investissement le montant nécessaire.

Au mois de mars, Berty nous a informé qu'il avait sous le coude une tondeuse de démonstration qui pourrait nous intéresser, nous avons dit OK pour la démonstration qui a été concluante.

Comme vous le savez certainement, nous ne pouvons pas acheter comme cela, il nous faut mettre les fournisseurs en concurrence, nous avons donc émis un appel d'offre restreint en consultant Berty, John Derre à La Liardière et les deux vendeurs de Civray.

Le choix de la commission s'est porté sur la tondeuse Gianni Ferrari fournie par équip jardin en association avec John Derre pour un montant de 24 416,67 € HT et une reprise à 4 000 €.



INFORMATIONS DIVERSES

Le cimetière

Depuis quelques années, la municipalité, a programmé une politique de l'usage très modéré des produits phytosanitaires dans notre commune.

A compter du 1^{er} janvier prochain, cet emploi sera totalement interdit.

C'est le cas notamment au cimetière où nous engageons une réflexion et étude pour que les travaux d'entretien dans les allées soient le moins contraignants pour nos employés.

Le travail manuel, s'il a un aspect positif en matière de pollution, a un coût en matière de temps.

Aussi un lieu de recueillement peut être :

- Moins minéral
- Moins polluant
- Praticable en toutes saisons

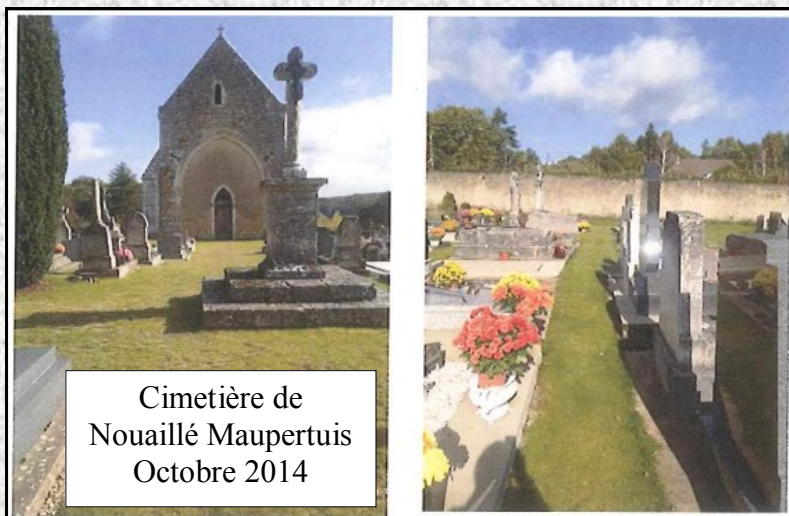
Des travaux pourront être envisagés dans les mois et années à venir pour rendre plus pratique l'entretien et le passage dans les allées.

Un aménagement entre les tombes sera peut être nécessaire changeant l'aspect visuel que nous connaissons jusqu'à ce jour.

Il faut savoir que si cette volonté est communale, elle l'est aussi pour nous tous qui avons un emplacement ou repose l'un des nôtres, et l'entretien de la sépulture, de ses abords proches doit nous concerner, **c'est un devoir civique**.

Il nous reste à vous informer que dans le cadre de la procédure de reprise de certaines tombes abandonnées, nous serons amenés à la construction d'un ossuaire.

Texte Yves GUILLON



BON A SAVOIR



L'UFC Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir de la Vienne est présente chaque dernier jeudi, de 09h 30 à 12 h, à la salle du château d'eau.

Cette association informe, conseille, défend et représente les consommateurs que nous sommes, sur des litiges d'achats, de vente, location, construction, commerce, transport, assurance, banque, services publics, loisirs, internet, téléphone, etc.

Un simple abonnement annuel vous est demandé, vous recevrez ensuite un journal trimestriel vous apportant des informations et conseils juridiques.

INFORMATIONS DIVERSES

DON DE MONSIEUR ET MADAME HIRSCH

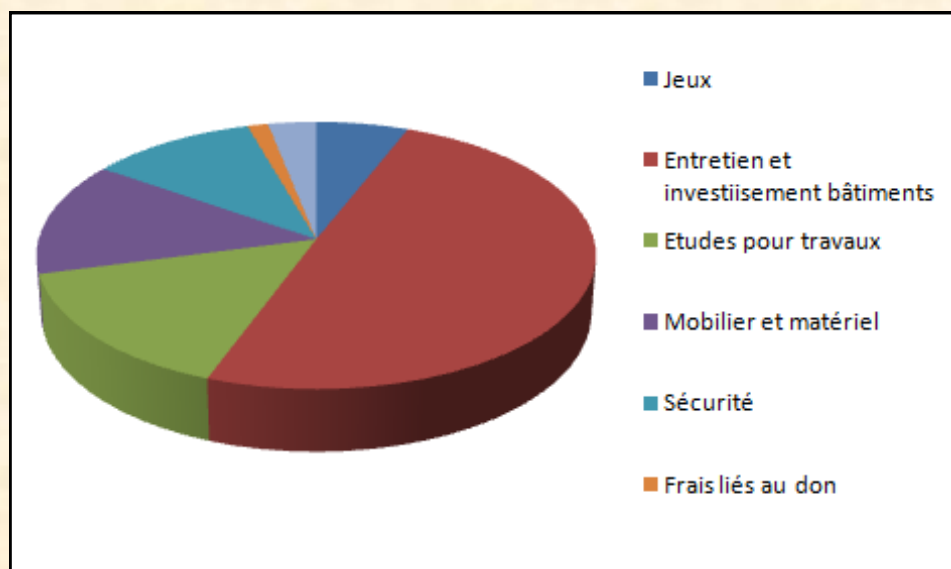


Le 28 février 2013, Maître FAVREAU Notaire à Gençay nous avisait que Monsieur et Madame HIRSCH demeurant 14 rue des Ormes à Gençay et malheureusement décédés avaient fait don de leurs biens à la commune de Gençay.

Il est écrit dans le testament
« *J'institue pour mon légataire universel la commune de Gençay, au bénéfice des écoles élémentaire et maternelle* »

Le legs très important s'élevait à 945 845,01 €.

Depuis cette date, nous avons commencé à faire des travaux à l'école, au 31 décembre 2015, il restait 793 096,12 €



Jeux 9 142,00 €

Bâtiments 75 867,00 €

Etudes 23 252,00 €

Mobilier 21 087,00 €

Sécurité 16 573,00 €

Frais 2 059,00 €

Divers 4 769,00 €



Le robot tondeuse du foyer logement

Il y a quelques mois, peut être fin 2015, nous avons reçu un mail à la mairie (comme toutes les mairies du département ou de France je pense) une proposition pour devenir « testeur pro du robot tondeuse HUSQVARNA.

J'ai répondu au questionnaire en me disant qu'il n'y avait pas beaucoup de chances pour que nous soyons retenus.



Courant avril, j'ai eu un appel (je mets toujours mon numéro de mobile perso pour être joint) me disant que nous étions retenus pour devenir testeur.

Au début je pensais mettre le robot à la piscine du SIVM parce que c'est clôturé, mais les travaux pour les jeux aquatiques ont beaucoup détérioré le gazon de la piscine.

Pendant mon absence pour raison de vacances, mes collègues Isabelle et Philippe ont reçu l'installateur du robot les établissements CAP MOTOCULTURE (Cyrille) et c'est le foyer logement avec la maison de services public ont été choisis pour être tondus par le robot « Automower Husqvarna ».

Le robot est protégé contre le vol, si on le lève il y a une alarme et il est désactivé grâce à sa protection par code PIN relié au réseau téléphonique et suivi par GPS.

La 2ème adjointe et moi-même avons une application sur nos smartphones et nous savons toujours ce que fait le robot et où il est.

C'est un appareil extraordinaire, la tonte est superbe, les résidents du foyer logement le regarde et sont enchantés de son silence.



Le robot sur sa station de charge



Le robot au travail

J'ai en charge de mettre une vidéo du robot 2 fois par mois et si tout va bien, nous avons des chances que la société HUSQVARNA nous offre le robot à la fin de la période de test qui dure 6 mois.

Croisons les doigts pour que ce soit le cas car le travail est vraiment d'une qualité irréprochable.

C. FERRON



Patrimoine

Très belles photos d'un coin de Gençay disparu et de plusieurs de ses habitants qui y vécurent.

Le bâtiment disparu se trouvait à l'emplacement des places de stationnement actuelles, Place du Cheval Blanc. On y trouvait une maréchalerie avec sa forge et une épicerie.

Sur la photo de la maréchalerie on reconnaît à droite André BERTON, à gauche Ernest son fils et un employé complètement à gauche. Devant l'épicerie, à droite sur la photo Berthe BERTON, la sœur d'Ernest.



La personne la plus âgée sur ces photos est Guillaume DEVILLARD, cloutier à Gençay. Il était venu de Lusignan où il était né en 1818, fils de Jean DEVILLARD, maçon et de Marie Madeleine Catherine FOUQUAUT. Il était venu se marier à Gençay où en 1840, il épousait Marie Antoinette MARTIN, couturière, née à Gençay en 1820, fille de François MARTIN, meunier et de Antoinette CARTIER.

Le frère de Guillaume DEVILLARD, Louis, maçon, était lui aussi venu s'installer à Gençay.

André BERTON, maréchal, était né en 1834 à Champagné-Saint-Hilaire. Il était le fils de Jacques BERTON, maréchal et de Anne DARMAGNAC qui habitaient Pied Baugé.

André BERTON était lui aussi venu s'installer à Gençay où en 1862, il allait épouser Marie Antoinette Clémentine DEVILLARD, née à Gençay en 1841 et décédée en 1917, la fille de Guillaume DEVILLARD et de Marie Antoinette MARTIN qui était devenue factrice.

Ernest BERTON naîtra à Gençay en 1874. Il sera maréchal comme son père. A Saint-Maurice en 1900, il épousait Marie Mathilde DELALÉE, couturière, née à Gençay en 1874, fille de feu Fortuné Henri DELALÉE, ferblantier chaudronnier, et de Constance MARTINIÈRE.



On retrouve Ernest BERTON enfant aux côtés de son grand père maternel Guillaume DEVILLARD, qui était cloutier à Gençay.

La sœur d'Ernest BERTON, Berthe, l'épicière sur la photo, était née à Gençay en 1871. Elle restera célibataire.



Ernest BERTON maréchal

Les derniers héritiers des lieux seront les membres de la famille GRELET, originaires de Celle-L'Evescault.

André Etienne GRELET, commerçant, qui était né à Celle L'Evescault en 1896, fils de Joseph GRELET et de Marie Radegonde EGAL, commerçants au même lieu, était lui aussi venu à Gençay épouser en 1923 Raymonde Ernestine Andrée BERTON, née à Gençay en 1902, la fille d'Ernest et de Marie Mathilde DELALÉE.

Du couple naîtra en 1924, Maurice Henri GRELET, une figure de Gençay dans les années 60. Il fabriquait de la limonade dans l'ancienne maréchalerie, faisait le commerce du charbon et de la bière. Il fut sapeur-pompier à Gençay et membre de l'équipe de foot du défunt A.C.G.

Merci à Madame Ginette OBLE de Lusignan qui a envoyé ces photos à François BOCK maire de Gençay.

Texte « Patrimoine »: Jean Jacques CHEVRIER

Ce bulletin a été imprimé à 1100 exemplaires sur papier recyclé (Cyclus Print)
Par un imprimeur répondant aux exigences du référentiel Imprim'vert

Réalisation Claude FERRON 1er adjoint

Impression BEDI—SIPAP
Gençay Saint Maurice